



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 10 janvier 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30, après que le président ait adressé ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres du C.A.

Bilans des différentes manifestations de la fin 2023

LOTO : malgré une très bonne organisation du fait de l'intervenant Jamy, il n'a pas été possible de dégager un bénéfice de cette manifestation qui se clôture avec un déficit de 66,49€. Un nombre de participants plus élevé aurait permis un meilleur résultat.

Pour le prochain loto, prévoir un premier lot plus important et plus de sponsoring. Son déroulement un samedi a peut-être contribué au manque de participants. Le prochain aura lieu le dimanche 6 octobre 2024 après-midi à la salle de La Grange. Prévoir buvette et sandwiches.

REPAS DANSANT : Monique Guyon, de la section danse, a été félicitée pour l'organisation de cette soirée très appréciée des participants. Un bénéfice de 267,69€ a été dégagé et reversé à l'association.

RENCONTRE DES CHORALES : cette manifestation a été une belle réussite que nous souhaitons renouveler cette année, si la cheffe de chœur (absente ce soir) est d'accord. Il est à noter que nous avons été débordés par le nombre important de choristes auxquels on ne s'attendait pas. Pour la prochaine édition qui pourrait avoir lieu le 30 novembre 2024, ne pas dépasser un certain nombre de choristes et trouver une idée de participation financière permettant au moins d'équilibrer les comptes. Cette soirée ayant un solde négatif de 92,58€.

Le président rappelle que l'association ne cherche pas à faire beaucoup de bénéfices lors de ces différentes manifestations mais surtout à ne pas perdre d'argent compte tenu de l'investissement important des bénévoles et de la qualité des prestations.

SOIREE DE LA SAINT-SYLVESTRE : les organisateurs reversent 350€ à l'association. La salle est réservée pour 2024. Organisation à étudier en cours d'année.

Point sur les adhésions

Depuis notre dernier conseil d'administration, de nouvelles régularisations ont été faites et à ce jour, 393 bulletins d'adhésion ont été remplis en ligne.

Un rappel a été fait pour que les quelques personnes qui ne sont toujours pas inscrites alors qu'elles ont réglé leur cotisation, une trentaine, le fassent ou donnent les infos au responsable de leur section qui s'en chargera ou la secrétaire de l'association.

Merci à tous pour avoir changé vos habitudes d'adhésion et répondu favorablement à cette nouvelle méthode.

(Avant que ce document ne soit validé par le président pour vous être adressé et suite à notre demande de régularisation, de nouvelles adhésions ont été enregistrées ce matin, ce qui porte à 415 le nombre d'adhérents inscrits dans la base informatique. Il n'en manque plus qu'une dizaine....

Projets 2024

- proposition d'une après-midi récréative : karakoé et animation dansante avec goûter pour les membres de B.A. Peu de réactions positives à cette proposition. On ne donne pas suite pour l'instant, sauf si à la lecture de ce compte rendu des personnes intéressées se manifestent... !
- proposition d'une journée ouverte à tous (membres de B.A et autres) : randonnée sur le sentier PR de Bessines (8km) avec à l'arrivée des grillades. Animation l'après-midi avec les différentes sections dont certaines pourraient faire des démonstrations pour les non-adhérents (baseball, gi gong, badminton, gym....). Cela permettrait de faire une journée rencontre des adhérents et de faire connaître notre association. Organisation à affiner.
- sortie mycologique à l'automne pour découvrir les différentes variétés de champignons avec un responsable de la fédération du département.
- Eric Beauné, proposera à compter du mois de mars des sorties vélo hebdomadaires sur petites routes et chemins blancs : tous les vendredis après-midi à partir de 14h au départ de la salle de la grange. Il devrait être rejoint par un futur retraité au cours du deuxième semestre et leur binôme s'organiserait en fonction des disponibilités.

Questions diverses

- des bons ont été donnés par le trésorier pour l'achat de brioches à la boulangerie de Bessines.
- achat de matériel : la section couture achète une machine à coudre d'occasion pour 50€ et l'atelier loisirs créatifs bénéficie d'une aide de 200€ pour de l'achat de matériel.
- le bureau a également validé l'achat de 1000 jetons pour la somme de 144€, comportant le logo de B.A. Ils seraient utilisés lors des manifestations en échange de boisson ou nourriture.
- dates à retenir en 2024 pour la salle de la grange : AG le vendredi 6 septembre ; loto le dimanche 6 octobre ; Concert/chorale le samedi 30 novembre.
- fixer une date pour le vide-grenier et la journée rando à la prochaine réunion.

**Prochain conseil d'administration : mercredi 21 février 2024
à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h30.**



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 3 juillet 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h00.

Bilan de la journée du dimanche 30 juin 2024

Le président rappelle que cette journée devait permettre de terminer la saison sur une note conviviale avec les adhérents et d'attirer les habitants de Bessines pour leur faire découvrir notre association.

- Ce dernier objectif n'a pas été atteint car très peu de non adhérents ont répondu à notre invitation. Par contre, la randonnée pédestre a été très appréciée des 55 marcheurs et le repas a été trouvé très bon et copieux par les 105 inscrits.
- Point à revoir pour l'année prochaine : une meilleure organisation de la journée. Si la marche et le repas se sont bien enchaînés, il n'a pas été possible de réaliser des activités l'après midi et les personnes présentes ne sont pas restées faute d'être occupées.
- Bilan financier : recettes (1468€) ; dépenses (1091€) soit un bénéfice de 377€. Merci à notre intendant pour sa maîtrise des dépenses et pour le repas.

Le président a remercié les bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette journée, en souhaitant que plus de personnes s'investissent dans les manifestations... le rangement de fin de journée manque souvent de bras !

Le conseil d'administration a validé l'organisation d'une nouvelle journée des adhérents l'année prochaine. Elle aura lieu le dimanche 1^{er} juin 2025 à la Salle de la Grange.

- Le matin, un nouveau parcours de marche sera proposé avec des arrêts et commentaires historiques et patrimoniaux sur certains sites de la commune. France Rousseau s'est proposée pour travailler sur ce projet avec d'autres personnes qui le souhaiteront.
- Repas le midi
- Animations l'après-midi qui devront être programmées à l'avance.

Pour continuer à faire connaître l'association, il est décidé de prévoir un stand près de la buvette à l'occasion du vide grenier le 8 septembre prochain : des flyers seront mis à disposition et les adhérents présents pourront parler de l'association aux personnes qui passeront par le stand.

Organisation de l'assemblée générale de l'association

L'AG aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à 18h00 à la salle de la Grange et sera suivie par un buffet dînatoire au tarif de 5€ par personne.

Participants :

Une invitation à cette AG sera envoyée à tous les adhérents courant août :

- les adhérents qui ne seront pas disponibles pourront donner une procuration à un autre adhérent

- les adhérents qui seront présents et qui participeront au buffet devront impérativement s'inscrire par mail ou téléphone. Ils donneront leur règlement aux responsables de section ou l'enverront par courrier et les retardataires régleront sur place le repas.

En même temps que les personnes émargeront sur la liste de présence de l'AG, on pointera les inscrits au buffet et les retardataires pourront régler leur repas. On pourrait également proposer le règlement de leur cotisation annuelle.... Prévoir un terminal de paiement.

Buffet dinatoire :

Patrice Chotard gère les commandes nécessaires : apéritif et pizzas (pour toutes les personnes présentes), terrines, grillons, crudités, viande froide, fromage, dessert, vins (pour ceux qui se seront inscrits au buffet).

Partie administrative :

- Le bureau va préparer l'ordre du jour, les différentes interventions et les documents nécessaires.
- Comme à chaque fois, la parole sera donnée à chaque responsable de section pour faire un bilan (nombre de participants, activités, projets...) et le temps d'intervention ne devra pas dépasser 3 minutes.
- Les membres du C.A sont renouvelables par moitié tous les deux ans. Sont concernés cette année par un vote à l'assemblée générale : Jeannette Baranger, Michel Bonnet, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Sylvie Lagrange, Patrice Chotard, France Rousseau et Etienne Roy. Les personnes de cette liste présentes ont confirmé qu'elles se maintenaient comme membre du CA ;
- Si parmi les membres invités aux réunions (responsables de section non élus) certains souhaitent intégrer le CA, comme d'ailleurs tout adhérent, il faudra se signaler par mail avant l'assemblée générale.

Adhésion 2024-2025

Il est demandé de remplir le bulletin d'inscription et de régler sa cotisation avant le 15 novembre 2024.

Comme en septembre 2023, chaque adhérent devra remplir un formulaire d'inscription en ligne. Il y aura toujours la possibilité de le faire manuellement avec son responsable d'activité et ce sera régularisé informatiquement. L'accusé réception de l'inscription en ligne valide l'adhésion.

La cotisation est de 13€ par personne et 22€ (augmentation d'un euro votée par l'AG en 2023) pour un couple et ouvre le droit de participer à toutes les activités de l'association.

Organisation du vide grenier du dimanche 8 septembre sur le parking de la Mude

Avant le 8 septembre :

- Thérèse va envoyer prochainement aux participants habituels les bulletins d'inscription
- emplacement 8€ les 4 m avec possibilité de garer son véhicule sur l'emplacement
- matériel qui va être retenu par Alain Fy auprès de la mairie et du comité des fêtes. : 2 tonnelles, rallonge électrique, 6 tables et 3 tables de longueur différente et 6 bancs. Prévoir une table supplémentaire pour mettre à côté de la buvette qui servira de stand pour présenter B.A. Récupérer la plancha pour les grillades le midi et une friteuse (comité des fêtes?)
- matériel retenu par Patrice à Leclerc : 1 remorque frigo. Il s'occupe de la tireuse à bière, du percolateur de BA et des boissons. Il s'occupera également de la commande des grillades et des frites ainsi que de la charcuterie pour les sandwiches.
- Gérard va voir avec Lidl ou autre pour la commande de pain.
- assurance du site, WC location, Foncia parking, ouverture buvette mairie : fait

- pub dans Tournesol et calendrier brocante : Fait
- Gilbert doit prendre contact avec la crêperie pour avoir un accès électrique et point d'eau
- Alain Fy, Gérard, Gilbert et Jacques récupèrent le matériel de B.A le samedi à 18h (à confirmer)
- Gilbert et Gérard s'occupe des banderoles.
- Marie-Christine va mettre à jour les fiches d'inscription et les passer à Thérèse. Elles seront également mises en ligne sur Facebook et le site internet.

Le 8 septembre :

Les bénévoles qui souhaitent venir renforcer ceux inscrits au cours du CA seront les bienvenus pour aider aux différents postes.

- l'accueil et le placement des exposants commencent dès 6h du matin. Installation du matériel sur le site. Inscrits : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Sylvie Lagrange, Philippe et Marie-Christine Allègre
- paiement des emplacements : Jean-Charles qui doit récupérer un terminal de paiement auprès du crédit mutuel, Thérèse et Jeannette. Ils donneront des jetons pour les exposants qui auront un café gratuit en échange
- buvette à partir de 7h : Jean-Charles, Louisette, Yves, Patrice, Marcelle et Marie-Christine à se partager dans la journée pour faire également les sandwiches.
- achats de viennoiseries pour la buvette ou de brioches : Patrice.
- WC : Jeannette donnera la clé à la demande en échange d'un objet personnel. Elle sera à la buvette et pourra être remplacée si absence.
- penser à mettre le gilet fluo B.A + badge BA
- prévoir voir eau d'avance dans cubis et remplir le percolateur d'eau pour prendre de l'avance pour faire le café

Pas de foodtrucks cette année.

Questions diverses :

- **Zooparc de Beauval** : en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits pour la sortie au zoo de Beauval, celle-ci a été annulée. Jeannette Baranger enverra un mail aux pré inscrits pour les informer directement de cette décision et de la destruction de leur chèque de participation.
- **Loto 2025** : date retenue pour réserver La Grange le dimanche 16 février 2025
- **Catherine de Lénia danses** est venue présenter son activité de danse orientale et fusion pour les enfants et les adultes. Elle intervient déjà dans des centres de loisirs et propose ses cours à B.A. Gérard va la mettre en contact avec l'APE pour la partie enfant et nous allons proposer une activité pour les adultes prochainement. En pièce jointe une fiche de présentation de ses cours.
- **Activité tricot** : l'activité ne verra finalement pas le jour. Toutefois, la section couture peut accueillir pendant son créneau horaire des personnes qui souhaitent faire du tricot en compagnie d'autres personnes et ne pas être seules chez elles.

Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange

**Prochain conseil d'administration : mardi 13
août à 17h00 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h.**

Fiche de présentation de Catherine (Lénia danses) et de ses cours enfants et adultes

Présentation des cours :

1.- Cours enfants

Je suis diplômée auxiliaire de puériculture (2014) et je travaille avec les enfants depuis plus de 10 ans. Je suis sensibilisée à l'éducation bienveillante et à la Communication Non Violente. Je travaille pour des Accueils Collectifs de Mineurs (Activités périscolaire, Centre de loisirs avec ou sans hébergements) depuis 2 ans. Je travaille notamment pour la mairie de Niort depuis la rentrée de septembre 2023.

Pour les enfants, mes cours sont l'occasion d'explorer la mobilité du corps, de découvrir et nommer les parties du corps, d'aborder le consentement, les émotions, de découvrir des musiques orientales, différents instruments (orientaux ou non), de participer au choix des musiques, orientales ou non, de situer différents pays (Egypte / France - Europe / Afrique - Niort et sa région - à l'aide d'une carte du monde)...

Mes cours se veulent principalement ludiques, et sont un enchaînement de divers jeux avec des objectifs spécifiques. Ils se composent comme suit :

- *temps de parole / présentation / "météo" (pour connaître leur forme, leur état),*
- *présentation du déroulé du cours, échauffements / mise en mouvement ludiques, "cardio" par le jeu de la statue, divers jeux (chef d'orchestre, cerceaux, cerceau musical...) afin de découvrir des mouvements, éventuellement travail chorégraphique (sur demande, après choix collectif de la musique),*
- *retour au calme.*

2.- Cours adultes

Je pratique la danse orientale depuis plus de 15 ans. Mes cours sont surtout axés sur la mobilité du corps et le bien-être. J'aime travailler la conscience du corps et le travail musculaire doux et profond. Je peux aussi bien aborder des styles de la danse orientale Égyptienne que de la fusion, c'est à dire danser sur des musiques occidentales (ABBA ou Céline Dion par exemple).

Je choisis dans la mesure du possible de développer des cours d'une durée d'1h30.

Mes cours se composent comme suit:

- *méditation guidée (temps de transition avec la journée, de détente, de connexion au corps...),*
- *échauffements / mise en mouvement du corps (avec respiration), cardio soft (pour réchauffer le corps et éviter les blessures), travail technique (ancrage, mouvements, liaison des mouvements, déplacements...),*
- *enchaînement chorégraphique ou improvisation (selon le niveau, la demande - le travail chorégraphique permet de stimuler la mémoire, l'improvisation permet de travailler le lâcher prise et la confiance en soi),*
- *si cours d'1h30 : auto massage des pieds / retour au calme / "météo".*

Sur la partie travail chorégraphique, cela peut être de la découverte de styles de la danse orientale, et cela passe aussi par un peu de théorie.

Je fais de mes cours un espace de bien-être, de bienveillance, d'échanges, d'écoute, de confiance, ou chacun(e) peut être lui ou elle-même, en toute authenticité. Pour moi, la danse orientale est la danse qui dessine la musique avec le corps. Elle permet de travailler la mobilité de tout le corps. Elle est un espace de liberté, où chacun(e) peut évoluer à son rythme.

Je souhaite la partager avec le plus grand nombre et dans cette optique, il m'est tout à fait possible de proposer des cours en fin de matinée ou le midi pour les personnes retraitées ou autres qui sont disponibles sur ces créneaux. J'aimerais aussi en proposer le soir pour les personnes qui travaillent en journée la semaine. Mes cours sont ouverts à tous/tes, quel que soit le genre. La danse n'a pas de genre et est un moyen de connecter à son corps, de le mettre en mouvement, et d'être libre.

J'ai également pratiqué les danses latines, et je suis passionnée de danses en général, que j'aime découvrir lors de stages quand j'en ai l'occasion. Je suis convaincue que toutes les disciplines sont complémentaires : les différentes danses mais aussi les autres pratiques (yoga, pilates, activités sportives, activités artistiques, musique...). La danse orientale peut donc aussi aider à travailler la mobilité des bras pour le guidage par exemple (utile aussi bien en tant que meneur que suiveur).



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : Mercredi 4 décembre 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 30.

Bilan du karaoké

Jean-Charles DAVID, trésorier, indique que 55 personnes étaient présentes et qu'après avoir payé l'animateur et réglé les achats de boissons et pâtisseries, on obtient un bilan négatif de 394€.

Bien que le public n'ait pas été aussi nombreux qu'attendu, peut-être en raison d'autres manifestations qui se déroulaient au même moment autour de Bessines, l'ambiance était bien présente !

Gérard Turpeau rappelle que c'était une première pour notre association et que malgré un manque de participants, l'opération pourrait être renouvelée en espérant avoir plus de succès...

Assurance des adhérents de Bessines animation

Suite à une mise en concurrence auprès de plusieurs assureurs, le président de BA, vient de signer un contrat pour 2025 avec la MACIF ce qui permet une économie de 600€ pour les mêmes garanties. Elle couvre les frais supplémentaires qui ne seraient pas pris en charge par la couverture personnelle de chaque adhérent.

Il rappelle que le montant à payer varie en fonction du nombre d'adhérents dans chaque activité : montant plus élevé pour les sections sportives (tout en faisant la distinction entre celles qui sont adhérentes à une fédération) que celles de loisirs par exemple.

D'où l'intérêt de remplir un formulaire d'adhésion et de régler sa cotisation rapidement pour faire suivre à notre assurance tous les renseignements qu'elle réclame et de payer le prix juste.

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

Marie-Christine Allègre, secrétaire de l'association remercie tous les adhérents qui ont rempli le formulaire d'adhésion en ligne et réglé leur cotisation. C'est un beau succès !

Il y a actuellement **432 adhérents** dont, sauf erreur, 12 n'ont pas encore payé leur cotisation. Les responsables d'activité vont recevoir un tableau avec les noms pour vérifier. Par contre, nous avons enregistré 10 noms à partir des chèques remis au trésorier pour lesquels nous n'avons pas de formulaire d'adhésion...

Lien permettant de s'inscrire en ligne à B.A :

<https://tinyurl.com/mrdjk22w>

Chorale

Un concert de Noël aura lieu le vendredi 13 décembre prochain avec notre chorale Coup d'Choeur et Chorabelle de Périgné et Fressines toutes deux dirigées par Isabelle Gaboreau.

Association loi de 1901 N° 3371 Déclarée le 17 juin 1977

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com

- L'entrée sera libre « au chapeau » pour récupérer un peu de participation financière qui aidera à régler les frais d'occupation de l'église (100€), la SACEM (58€) et le régisseur (40€).
- Une information sera mise sur le site internet et la page FB de l'association et des tirages papier seront glissés dans le bulletin municipal distribué la semaine prochaine.

Pour une meilleure organisation et information l'année prochaine, il faudra s'organiser plus tôt. Le président a bloqué d'ores et déjà la salle de la grange pour le week-end des 8 et 9 novembre. A voir avec Isabelle Gaboreau si elle souhaite cet espace pour une soirée chorale, sinon elle sera utilisée pour une autre animation.

Sortie en Anjou en 2025

Le mercredi 7 mai 2025 a été réservée pour une sortie en Anjou. Le matin, visite du château de Brézé, le midi repas à Saumur et l'après-midi visite de l'abbaye de Fontevraud.

- Le coût de la journée est de 80€ (bus, visites et repas). L'association prendra à sa charge 12€ pour les adhérents de B.A qui ne paieront que 68€.
- Il est demandé de se pré-inscrire avant Noël pour connaître le nombre de personnes intéressées avant de payer un acompte en janvier auprès de l'organisateur. Les personnes qui se sont manifestées au cours du conseil d'administration doivent également s'inscrire par mail.
- En mars, nous demanderons confirmation des inscriptions avec le règlement.

Questions diverses :

- **Atelier de kirigami** : Jean-Louis Ragon, adhérent de BA, propose une démo de kirigami et/ou animation d'un atelier de cet art japonais. Nous devons reprendre contact avec lui pour plus de précisions.
- **Le loto en 2025** aura lieu le dimanche 9 février après-midi. Voir en page 3 la liste des commerçants à solliciter si possible par les mêmes personnes que pour 2024. Si d'autres adhérents souhaitent rajouter des lots, il ne faut pas hésiter ! Notre tombola a besoin d'une belle vitrine. Il faudra préciser que le loto aura lieu dorénavant chaque année au premier semestre car en fin d'année il y a beaucoup trop de manifestations. Penser à proposer aux professionnels qui fournissent les lots la possibilité d'utiliser le CERFA N°16216*02 pour déclarer leur don au Trésor public et avoir un crédit d'impôt.
- **Journée des adhérents 2025** : elle aura lieu en mai (10/11 ou 24/25) et pourrait commencer par une marche, suivie d'un repas. Afin de poursuivre la journée dans la bonne humeur, il est prévu de solliciter à nouveau Allstars pour une après-midi karaoké. Dès que nous serons sûrs de la disponibilité de l'animateur, nous confirmerons la date.
- **Galette des rois** : lors de notre prochain conseil d'administration, un bon sera remis, à leur demande, aux responsables d'activité pour qu'ils puissent acheter une galette à partager avec les membres de leur section, offerte par l'association

Prochain conseil d'administration :
jeudi 9 janvier à 17h30 au Gros Buisson
précédé d'une réunion du bureau à 16h30

Lots à récupérer auprès des commerçants de la commune :

- Restaurant le Villagio,
- les coiffeurs de Bessines,
- l'ambassade du vin,
- Jardiland
- la Tuilerie
- la Cabane
- la CARCED
- Atlantic lavage
- le Puy du Fou
- les Océades,
- l'ambassade du chocolat,
- le karting
- Gamm vert
- Chez Tonton,
- la minute blonde
- Atelier floral de B.A
- Atelier de sophrologie de B.A
- Culture vélo
- la cave de ma maison



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 4 septembre 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 30.

Organisation de l'assemblée générale de l'association

L'AG aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à 18h00 à la salle de la Grange et sera suivie par un buffet dînatoire au tarif de 5€ par personne.

Buffet dînatoire : 115 personnes sont inscrites au buffet.

Le règlement se fera par chèque, à l'ordre de Bessines animation, sur place le jour de l'A.G.

En même temps que les personnes émargeront sur la liste de présence de l'AG, on pointera les inscrits au buffet. En échange de leur règlement, ils recevront un jeton à échanger au moment du repas par une assiette et des couverts.

- 4 personnes à l'entrée pour gérer (émargement, paiement repas, distribution de jetons) : Jeannette, Jean-Charles, Thérèse et Marie-Christine.
- Installation de la salle à partir de 16h30 : Jeannette, Gilbert, Jean-Charles, Gérard, Marie-Christine, Alain, Michel, Patrice et Thérèse.

Apéritif et amuse gueule (pour toutes les personnes présentes), terrines, grillons, crudités, viande froide, pizzas, fromage, dessert, vins (pour ceux qui se seront inscrits au buffet). A ce jour, il reste les pizzas à commander, le Villagio ne pouvant pas nous fournir. Prévoir le pain.

Partie administrative :

- les différentes interventions et les documents nécessaires ont été préparés. Le trésorier donne les chiffres du bilan financier qui seront présentés demain. Ils seront détaillés dans le compte rendu de l'AG. Georges Pillet, commissaire au compte de notre association, sera sollicité pour valider les comptes.
- Comme à chaque fois, la parole sera donnée à chaque responsable de section pour faire un bilan (nombre de participants, activités, projets...) et le temps d'intervention ne devra pas dépasser 3 minutes.
- Pour ceux qui seront absents, il est possible d'envoyer un mail avec les renseignements concernant leur activité, que le président donnera à leur place.
- Les membres du C.A sont renouvelables par moitié tous les deux ans. Sont concernés cette année par un vote à l'assemblée générale : Jeannette Baranger, Michel Bonnet, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Sylvie Lagrange, Patrice Chotard, France Rousseau et Etienne Roy. Les personnes de cette liste ont confirmé qu'elles se maintenaient comme membre du CA.
- Si parmi les membres invités aux réunions (responsables de section non élus) certains souhaitent intégrer le CA, comme d'ailleurs tout adhérent, il faudra se signaler par mail, si possible, avant l'assemblée générale. Sinon pendant l'AG.
- Patrick Guérit a fait part de sa démission. Laurent Fauveau est candidat pour intégrer le C.A. Peut-être un autre candidat en la personne de Jean-Luc Sauzeau. A voir à l'AG.

Association loi de 1901 N° 3371 Déclarée le 17 juin 1977

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com

Organisation du vide grenier du dimanche 8 septembre sur le parking de la Mude

Avant le 8 septembre :

- Thérèse a envoyé aux exposants habituels les bulletins d'inscription ; à ce jour 80 emplacements réservés
- emplacement 8€ les 4 m avec possibilité de garer son véhicule sur l'emplacement
- matériel retenu par Alain Fy auprès de la mairie et du comité des fêtes. : 2 tonnelles, rallonge électrique, 6 tables et 3 tables de largeur différente et 6 bancs. Une table supplémentaire a été prévue pour mettre à côté de la buvette et servir de stand pour présenter B.A. Récupérer la plancha pour les grillades le midi et une friteuse (Patrice ok). Ne pas oublié le tableau électrique.
- matériel retenu par Patrice à Leclerc : 1 remorque frigo. Il s'occupe de la tireuse à bière, du percolateur de BA et des boissons. Il s'occupe également de la commande des grillades et des frites ainsi que de la charcuterie pour les sandwiches.
- La commande de pain n'est pas encore réglée. Patrice doit voir pour avoir du pain d'une taille spécifique, permettant de faire des sandwiches.
- assurance du site, WC location, Foncia parking, ouverture buvette mairie : fait
- Gérard devait demander à la mairie l'autorisation du vide grenier: fait
- pub dans Tournesol et calendrier brocante : Fait
- comme les années précédentes, la crêperie donne un accès électrique et point d'eau
- Alain Fy, Gérard, Gilbert et Jacques récupèrent le matériel de B.A le samedi à 18h. Gérard doit réserver le camion auprès de la mairie.
- Gilbert et Gérard ont installé la banderole devant Lidl. 8 grandes affiches (A0) ont été réalisées et affichées dans Bessines.
- Marie-Christine a mis en ligne sur Facebook et le site internet l'information de cette manifestation.

Gérard propose qu'on réfléchisse pour l'année prochaine à une éventuelle augmentation du tarif des exposants en faisant payer l'emplacement de leurs véhicules.

Le 8 septembre :

Les bénévoles qui souhaitent venir renforcer ceux inscrits au cours du CA seront les bienvenus pour aider aux différents postes.

- l'accueil et le placement des exposants commencent dès 6h du matin. Installation du matériel sur le site. Inscrits : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Alain Fy Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Sylvie Lagrange, Philippe et Marie-Christine Allègre
- paiement des emplacements à partir de 9h : Jean-Charles qui doit récupérer un terminal de paiement auprès du crédit mutuel, Thérèse et Jeannette. Ils donneront des jetons pour les exposants qui auront un café gratuit en échange ou un verre d'une autre boisson.
- buvette à partir de 7h : Jean-Charles, Louissette, Yves, Patrice, Marcelle et Marie-Christine se partageront la buvette et la préparation des sandwiches et grillades. Si d'autres personnes sont disponibles.....
- achats de viennoiseries pour les bénévoles et de brioches à vendre : Patrice.
- WC : Jeannette donnera la clé à la demande en échange d'un objet personnel. Elle sera à la buvette et pourra être remplacée si absence.
- penser à mettre le gilet fluo B.A + badge BA (les badges seront donnés par Marie-Christine)
- prévoir eau d'avance dans cubis et remplir le percolateur d'eau pour prendre de l'avance pour faire le café et dans la tireuse à bière.
- Gilbert récupère les clés de la crêperie.
- Apporter le roll up (Gérard) et les flyers avec les activités (MChristine)

Pas de foodtrucks cette année.

Tarifs de vente des boissons et sandwiches : en cours

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

A ce jour, 57 bulletins d'adhésion ont été remplis en ligne.

Merci aux responsables de section, de rappeler à leurs membres de s'inscrire et de régler leur cotisation avant le 15 novembre 2024. Le formulaire d'adhésion est en ligne sur le site internet de l'association et a été diffusé à l'ensemble des adhérents par mail.

Gérard va faire des photocopies du bulletin pour les personnes qui n'ont pas accès à l'informatique. Il y en aura pour l'AG du 6 septembre et il faudra se manifester auprès de lui pour en demander quelques exemplaires pour vos membres qui devront le remplir et le signer. Ce document sera ensuite intégré dans la liste informatique par la secrétaire.

S'il est demandé de remplir le bulletin d'inscription et de régler sa cotisation avant le 15 novembre 2024. c'est qu'au cours de la précédente saison, certaines activités n'ont remis les cotisations de leurs membres qu'au bout de 6 mois ce qui a généré des complications de gestion et entraîné de nombreuses démarches de relance....

Il est rappelé que même les responsables/animateurs de section doivent adhérer à l'association. Pour ceux qui sont rémunérés (auto-entrepreneurs notamment). Il faudra fournir une attestation sur l'honneur indiquant que ces personnes sont à jour de leur cotisation URSSAFF.

Organisation du loto

Le bureau va rencontrer l'animateur Jamy concernant l'organisation du loto. Une convention a été signée entre lui et B.A fixant la répartition des tâches et des lots, et le règlement de son intervention. Il ne reste que quelques points à voir avec lui. Le flyer annonçant le loto va lui être adressé pour validation et 200 exemplaires lui seront donnés pour qu'il en fasse la publicité lors des lotos qu'il organise. Comme pour le vide grenier, 8 grandes affiches destinées à de l'affichage sur Bessines vont être réalisées et l'annonce du loto sera diffusé dans la presse et les réseaux sociaux.

Nous pouvons accepter jusqu'à 226 personnes. on ne prend pas de réservation.

Patrice Chotard s'occupe de commander des boissons qui seront vendues dans l'après-midi (canettes de 25cl de jus de fruits, bière, coca, orangina et ice tea ainsi que de l'eau en 50cl). Prévoir le percolateur pour le café. Prévoir un affichage des prix.

Des sandwiches seront vendus à la demande et des pâtisseries seront également proposées (flan et tarte achetés par Patrice).

Répartition des tâches :

- **Animateur** : Jamy
- **Commande de matériel** : Gilbert fera le nécessaire auprès du comité des fêtes (scène, percolateur...)
- **Installation de la salle** samedi matin à 9h. Jamy viendra également dans la matinée : Gilbert Baranger, Jacques Jamin, Gérard Turpeau, Alain Fy , Patrice Chotard, Marie-Christine et Philippe Allègre.
- **Accueil à 12h30 avec vente des cartons jusqu'à 14h**. Deux tables avec : Jeannette Baranger et Gérard Turpeau, Alain Fy et Marie-Christine Allègre. Ces personnes devront être à nouveau disponibles pour vendre des cartons à l'issue de « l'entracte ».
- **Tombola** : Marcelle Gaubert et Thérèse Blanché
- **Buvette** : Alain Fy, Martine et Patrice Chotard
- **Rangement** à l'issue du loto : les bénévoles encore présents.

Des lots sont à récupérer auprès des commerçants de la commune (listés ci-dessous) à l'aide du courrier joint.

Si d'autres personnes peuvent en récupérer auprès d'autres commerçants, merci de le signaler. Tout lot est bon à prendre pour le loto.

Gérard : le Villagio, coiffeurs Les charmes et à la Poste, l'ambassade du vin, Leclerc, Jardiland

Thérèse : la Tuilerie, la Cabane

Patrice : la CARCED

Sylvie : Atlantic lavage

Jeannette : le Puy du Fou

Gilbert : les Océades, l'ambassade du chocolat, le karting

Jacques : Gamm vert

Questions diverses :

- **Karaoké** : le karaoké aura lieu le samedi 30 novembre 2024. Un animateur a été réservé et il faut voir avec lui les modalités d'organisation.
- **AG 2025** : Gérard voit avec la mairie pour réserver la salle de la Grange en 2025 (19 ou 26 sept ou 3 oct)
- **Investissements** : si des sections ont besoin d'achat de matériel, faire remonter la demande qui sera étudiée au cours d'un prochain CA.

Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange
- Samedi 30 novembre 2024 : karaoké à la salle de la Grange

Prochain conseil d'administration :
mercredi 25 septembre 2024 à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 17h00



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : jeudi 7 novembre 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 30.

Bilan du loto

Jean-Charles DAVID, trésorier, indique que la nombreuse participation et la grande expérience de l'animateur Jamy a fait de cette manifestation un grand succès, ce qui a permis de réaliser un bénéfice de 883€ pour l'association.

Pour éviter l'organisation de nombreuses manifestations en fin d'année (AG, vide grenier, concert...), il a été décidé que le loto annuel aurait lieu dans le courant du premier semestre. **En 2025, ce sera le dimanche 9 février.**

Assurance des adhérents de Bessines animation

Gérard TURPEAU, président, étudie la proposition de deux assurances mutuelles pour signer le contrat 2025. L'assurance de BA est prévue pour couvrir les frais supplémentaires qui ne seraient pas pris en charge par la couverture personnelle de chaque adhérent.

Il précise que le montant à payer varie en fonction du nombre d'adhérents dans chaque activité : montant plus élevé pour les sections sportives (tout en faisant la distinction entre celles qui sont adhérentes à une fédération) que celles de loisirs par exemple.

En conséquence, il rappelle l'intérêt de remplir un formulaire d'adhésion et de régler sa cotisation rapidement, chaque année pour chaque adhérent, ce qui permet de faire suivre à notre assurance tous les renseignements qu'elle réclame.

Il redemande aux responsables de section, d'inviter les personnes qui n'ont pas rempli le formulaire de le faire dans les meilleurs délais ou de les aider à le faire. Si un « incident » devait arriver, l'association ne pourrait pas prendre en compte la situation de ceux qui n'ont pas réglé leur cotisation.

Pour les personnes qui ont réglé une cotisation familiale de 22€ pour elle et l'autre personne du couple, et n'ont rempli qu'un formulaire les concernant, il faut impérativement remplir un autre formulaire au nom de la deuxième personne du couple en mettant 0€ de cotisation.

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

Pour faire suite aux propos du président, Marie-Christine Allègre précise qu'à ce jour, il manque encore de nombreux formulaires d'adhésion ainsi que des règlements de cotisation.

Merci aux responsables de section, de rappeler à leurs membres de s'inscrire et de régler leur cotisation avant le 15 novembre 2024. Le formulaire d'adhésion est en ligne sur le site internet de l'association.

Marie-Christine redonne le lien permettant à chaque responsable d'activité de consulter le tableau en ligne qui est généré par les formulaires :

<https://tinyurl.com/mrdjk22w>

Association loi de 1901 N° 3371 Déclarée le 17 juin 1977

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com

Chacun peut ainsi voir la liste des personnes qui se sont inscrites et si elles ont versé leur cotisation. Le tableau évoluant chaque fois qu'une nouvelle inscription est prise en compte, il faut le consulter régulièrement.

Karaoké : organisation

La soirée karaoké aura lieu le samedi 30 novembre 2024.

Il est prévu d'installer une scène et les tables et les chaises façon « cabaret » à partir de 14h30 le samedi après-midi.

Voir avec Allstars ce dont il a besoin et quel sera le déroulement de la soirée (inscription pour chanter, pause,...) Veut-il venir quand nous faisons l'installation ou plus tard ?

Personnes volontaires pour l'installation : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Jean-Luc Sauzeau, Laurent Fauveau, Gilbert Baranger, Philippe et Marie-Christine Allègre.

D'autres bénévoles seront présents pendant la soirée pour aider aux entrées et à la buvette.

- Prévoir des tables et des chaises supplémentaires en fond de salle au cas où il y aurait plus de 120 personnes ;
- Une participation de 5€ d'entrée sera demandée, gratuite pour les – de 14 ans. Gérard et Jeannette encaisseront le prix des entrées en échange d'un tampon prouvant que les personnes ont réglé.
- Prévoir 2 caisses.
- Des crêpes (1,50€ avec sucre, caramel, confiture), des assiettes de compositions salées (5€) et des boissons seront vendues : valider tarifs avec Patrice. 240 crêpes commandées à Fresh. Prévoir bière, eau, cidre, vin rouge et rosé, jus de fruits.

En plus des personnes prévues pour l'installation et à l'entrée, d'autres seront présentes en soirée si besoin : Sylvie Lagrange, Nicole Chaar Haoui, Jean-Charles David, Monique et Michel Guyon et Alain Fy.

Questions diverses :

- La balade « découverte des champignons » a été très appréciée par la vingtaine de participants. A refaire l'année prochaine avec une organisation un peu différente. Eviter un week-end pendant les vacances scolaires.
- Il a été demandé à B.A la création d'une nouvelle activité de « coaching ». Une animatrice animerait des séances de rencontres conviviales pour les personnes isolées ou qui ne participent pas aux activités proposées par B.A. Le conseil d'administration a été unanime pour dire que cette activité ne rentrait pas dans le cadre des compétences de l'association et qu'il vaudrait mieux interroger le CCAS sur cette possibilité. Gérard prévient l'intéressée ;
- Jeannette reprend des contacts pour affiner les coûts de la sortie en bus au Château de Brézé et à l'Abbaye de Fontevraud plus repas qui pourrait être proposée pour avril ou mai 2025.
- La section danse organise un réveillon du Nouvel An à Epannes. L'information va être diffusée sur le site internet et la page Facebook.
- L'opération « récupération de piles usagées » est renouvelée. Des containers sont à disposition dans les salles du Gros Buisson et à la mairie.

**Prochain conseil d'administration :
mercredi 4 décembre 2024 à 17h30 au Gros Buisson
Pas de réunion du bureau avant.**



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mardi 13 août 2024

La réunion du conseil d'administration débute à 17h00 et le président rappelle que cette réunion en période estivale (qui a entraîné un nombre important d'absents) était nécessaire pour finaliser dans les délais les prochaines manifestations.

Organisation de l'assemblée générale de l'association

L'AG aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à 18h00 à la salle de la Grange et sera suivie par un buffet dînatoire au tarif de 5€ par personne.

Participants :

Une invitation à cette AG est en cours d'envoi à tous les adhérents :

- les adhérents qui ne seront pas disponibles pourront donner une procuration à un autre adhérent
- les adhérents qui participeront au buffet devront impérativement s'inscrire
 - par mail sur la messagerie de BA (bessines.animation@gmail.com) ou
 - par téléphone auprès de Jeannette Baranger au 06 66 82 44 31en donnant le nombre de repas et le nom des personnes concernées.

Le règlement se fera par chèque, à l'ordre de Bessines animation, sur place le jour de l'A.G. Merci de préparer les chèques à l'avance pour gagner du temps !

En même temps que les personnes émargeront sur la liste de présence de l'AG, on pointera les inscrits au buffet. En échange de leur règlement, ils recevront un jeton à échanger au moment du repas par une assiette et des couverts.

- 4 personnes à l'entrée pour gérer (émargement, paiement repas, distribution de jetons) : Jeannette, Jean-Charles, Thérèse et Marie-Christine.
- Installation de la salle à partir de 16h30 : Jeannette, Gilbert, Jean-Charles, Gérard, Marie-Christine, Alain, Michel, Patrice.

Buffet dînatoire :

Patrice Chotard a déjà engagé une partie des commandes nécessaires : apéritif et amuse gueule (pour toutes les personnes présentes), terrines, grillons, crudités, viande froide, pizzas, fromage, dessert, vins (pour ceux qui se seront inscrits au buffet). Gérard Turpeau doit se rendre au Villagio pour commander les pizzas.

Partie administrative :

- Le bureau va finir de préparer les différentes interventions et les documents nécessaires.
- Comme à chaque fois, la parole sera donnée à chaque responsable de section pour faire un bilan (nombre de participants, activités, projets...) et le temps d'intervention ne devra pas dépasser 3 minutes.
- Pour ceux qui seront absents, il est possible d'envoyer un mail avec les renseignements concernant leur activité, que le président donnera à leur place.
- Les membres du C.A sont renouvelables par moitié tous les deux ans. Sont concernés cette année par un vote à l'assemblée générale : Jeannette Baranger, Michel Bonnet, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Sylvie Lagrange, Patrice Chotard, France Rousseau et Etienne Roy.

Association loi de 1901 N° 3371 Déclarée le 17 juin 1977

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com

Les personnes de cette liste présentes ont confirmé qu'elles se maintenaient comme membre du CA.

- Si parmi les membres invités aux réunions (responsables de section non élus) certains souhaitent intégrer le CA, comme d'ailleurs tout adhérent, il faudra se signaler par mail, si possible, avant l'assemblée générale.
- Patrick Guérit a fait part de sa démission. Laurent Fauveau est candidat pour intégrer le C.A.

Adhésion 2024-2025

Le formulaire d'adhésion est en ligne et le lien va être diffusé dans les prochains jours et compte tenu de la facilité à le remplir l'année dernière, cela devrait être d'autant plus simple et rapide cette année.

Il est demandé de remplir le bulletin d'inscription et de régler sa cotisation avant le 15 novembre 2024. Au cours de la précédente saison, certaines activités n'ont remis les cotisations de leurs membres qu'au bout de 6 mois ce qui a généré des complications de gestion et entraîné de nombreuses démarches de relance....

Comme en septembre 2023, chaque adhérent devra remplir le formulaire d'inscription en ligne pour chaque membre d'un foyer. Il y aura toujours la possibilité de le faire manuellement pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet et ce sera régularisé ensuite informatiquement. L'accusé réception de l'inscription en ligne valide l'adhésion.

La cotisation est de 13€ par personne et 22€ pour un couple (augmentation d'un euro votée par l'AG en 2023) et ouvre le droit de participer à toutes les activités de l'association. Tous les participants aux activités comme les responsables ou animateurs doivent cotiser pour être couvert par l'assurance de l'association.

Organisation du vide grenier du dimanche 8 septembre sur le parking de la Mude

Avant le 8 septembre :

- Thérèse a envoyé aux exposants habituels les bulletins d'inscription ; elle est absente actuellement de Bessines et nous donnera plus tard le nombre d'inscrits.
- emplacement 8€ les 4 m avec possibilité de garer son véhicule sur l'emplacement
- matériel retenu par Alain Fy auprès de la mairie et du comité des fêtes. : 2 tonnelles, rallonge électrique, 6 tables et 3 tables de longueur différente et 6 bancs. Une table supplémentaire a été prévue pour mettre à côté de la buvette et servir de stand pour présenter B.A. Récupérer la plancha pour les grillades le midi et une friteuse (Patrice ok).
- matériel retenu par Patrice à Leclerc : 1 remorque frigo. Il s'occupe de la tireuse à bière, du percolateur de BA et des boissons. Il s'occupe également de la commande des grillades et des frites ainsi que de la charcuterie pour les sandwiches.
- Gérard va voir avec Lidl ou autre pour la commande de pain.
- assurance du site, WC location, Foncia parking, ouverture buvette mairie : fait
- Gérard doit demander à la mairie l'autorisation du vide grenier
- pub dans Tournesol et calendrier brocante : Fait
- Gilbert et Gérard vont prendre contact avec la crêperie pour avoir un accès électrique et point d'eau
- Alain Fy, Gérard, Gilbert et Jacques récupèrent le matériel de B.A le samedi à 18h.
- Gilbert et Gérard s'occupent de la banderole. On va commander 8 grandes affiches (A0) pour la communication de l'évènement. Voir éventuellement avec Jean-Paul Combeau pour du fléchage.
- Marie-Christine a mis en ligne sur Facebook et le site internet l'information de cette manifestation.

Gérard propose qu'on réfléchisse pour l'année prochaine à une éventuelle augmentation du tarif des exposants en faisant payer l'emplacement de leurs véhicules.

Le 8 septembre :

Les bénévoles qui souhaitent venir renforcer ceux inscrits au cours du CA seront les bienvenus pour aider aux différents postes.

- l'accueil et le placement des exposants commencent dès 6h du matin. Installation du matériel sur le site. Inscrits : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Sylvie Lagrange, Philippe et Marie-Christine Allègre
- paiement des emplacements : Jean-Charles qui doit récupérer un terminal de paiement auprès du crédit mutuel, Thérèse et Jeannette. Ils donneront des jetons pour les exposants qui auront un café gratuit en échange ou un verre d'une autre boisson.
- buvette à partir de 7h : Jean-Charles, Louissette, Yves, Patrice, Marcelle et Marie-Christine se partageront la buvette et la préparation des sandwiches et grillades. Si d'autres personnes sont disponibles.....
- achats de viennoiseries pour la buvette ou de brioches : Patrice.
- WC : Jeannette donnera la clé à la demande en échange d'un objet personnel. Elle sera à la buvette et pourra être remplacée si absence.
- penser à mettre le gilet fluo B.A + badge BA (les badges seront donnés par Marie-Christine)
- prévoir eau d'avance dans cubis et remplir le percolateur d'eau pour prendre de l'avance pour faire le café

Pas de foodtrucks cette année.

Tarifs de vente des boissons et sandwiches : en cours

Questions diverses :

- **Subvention gym** : Gérard annonce qu'une subvention de 1500€, pour l'achat de matériel, a été octroyée par l'agence nationale du sport à la section gym. Bravo à Thérèse Blanché et Sylvie Morange de la fédération de gym volontaire d'avoir préparé le dossier de demande de subvention dont les critères d'obtention étaient tous réunis.
- **Zooparc de Beauval** : les personnes ont été remboursées sauf une en attente.
- **Loto 2025** : date retenue le dimanche 9 février 2025 salle de La Grange
- **Karaoké** : Il a été décidé d'organiser un karaoké le samedi 7 décembre 2024. Les modalités d'organisation seront définies lors d'un prochain CA. Gilbert contacte l'animateur pour plus d'infos.
- Une personne a fait des **achats à Promocash** sous le nom de Bessines animation pour un montant de 81,77€ le 15 juillet dernier avec paiement différé. Mais elle n'a pas donné ses coordonnées et la facture a été adressée à B.A pour règlement. Merci à la personne concernée par cet achat de se faire connaître pour qu'on lui fasse suivre la facture ou d'aller la régler sur place ! Elle est en pièce jointe.
Dorénavant, il n'y aura plus de paiements différés sauf pour les achats faits par notre intendant Patrice Chotard qui donnera la facture au trésorier de BA . Pour les personnes adhérentes à BA qui souhaiteraient faire des achats à Promocash, il faudra donner le code de membre de BA, à savoir 112769 et régler sur place.

Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange
- Samedi 7 décembre 2024 : karaoké à la salle de la Grange

Association loi de 1901 N° 3371 Déclarée le 17 juin 1977

Site internet : <https://bessines-animation.fr>

Contact : bessines.animation@gmail.com

**Prochain conseil d'administration :
mercredi 4 septembre 2024 à 17h30 au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h30**

Promocash

CARCED AFFILIE INDEPENDANT PROMOCASH - COOPERATIVE A CAPITAL VARIABLE
165 rue Nikola Tesla N°TVA FR44025780800
Zone de Batipolis - CS 60165 APE 4617A
79230 AIFFRES

PMC NIORT
165 rue Nikola Tesla
Zone de Batipolis - CS 60165
79230 AIFFRES
Téléphone : 05 49 73 41 95
Fax : 05 49 73 67 36
Email : pmc.niort@carced.fr

LICENCE INTERMÉDIAIRE 507007
N°ACCISE FR019003N5305 (1)
N°AGRÈMENT FR-79.191.10-C.E. (2)
R.C. 57 B 00080
SIRET : 025 780 800 00113 (15)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

VISA A L'EXPÉDITION

Edité le 15/07/2024 à 19:03:55

TYPE DE DOCUMENT : FACTURE 15/07/2024

N° Compte client **105893** N° utilisateur (4)
N° Identif. TVA acheteur (5)
N° de facture **281531** Page 1 / 1

ASS BESSINES ANIMATION (4)
6 rue de potence (7)
BESSINES
79000 BESSINES

Code prod	Unité	Cond.	Total	Désignation produit (8) (10)	P	P.U. Base	P.U. Net	Montant HT	TVA	Emballages	V Régie	Vol. U.	% Vol.-10.1	V effectif-10	V alcool pur-10.2	
Saisie N°			115495	Date			01/07/2024									
Opérateur			OCEANE D.	Magasin crédité			PMC NIORT									
79064	1			1L SIROP SUCRE CANNE SAXO		4,04	4,04	4,04	1							
18079	1			1L RH.DOM TRD.REUN.CHARRET.49D		16,93	16,93	16,93	6							
82534	1			70CL PULCO CITRON VERT MENTHE		3,31	3,31	3,31	1							
16281	1			70CL LIQUEUR SOHO LITCHI 15D		8,68	8,68	8,68	6							
372420	1			230G PATE BRISEE CARREFOUR		0,83	0,83	0,83	1							
372420	1			230G PATE BRISEE CARREFOUR		0,83	0,83	0,83	1							
372420	1			230G PATE BRISEE CARREFOUR		0,83	0,83	0,83	1							
372420	1			230G PATE BRISEE CARREFOUR		0,83	0,83	0,83	1							
313169	1			420G SAUCE BOLOGNAISE CRF		2,00	2,00	2,00	1							
399168	1			50CL CREME FRAICHE EPAIS.30%		2,81	2,81	2,81	1							
419357	1			200G EMMENTAL RAPE PRESIDENT		2,30	2,30	2,30	1							
419357	1			200G EMMENTAL RAPE PRESIDENT		2,30	2,30	2,30	1							
342351	1			200G SAUMON FUME ATL.NORVEGE**		5,72	5,72	5,72	1							
399008	1			4X100G COMPOTE POMME CHARLES A		1,73	1,73	1,73	1							
380092	1			500G CREVETTE CTE DEC 3/500 CR		4,16	4,16	4,16	1							
425761	1			350G KNACKS X10 CARREFOUR		1,86	1,86	1,86	1							
79014	6			BOC 1L NECTAR EXOTIQUE SAXO		1,95	1,95	11,70	1							
419160	1			BTE 6 OEUF GROS 63/73 MOULINS	P	1,42	0,99	0,99	1							
Article vendu à date Date limite: 04/07/2024				Numéro de lot: 0												
1				Frais de gestion coopérative		1,15	1,15	1,15	10							
Sous-total marchandises				72,68												

BANQUE: CREDIT AGRICOLE CHARENTE MARITIME IBAN: FR76 1170 6000 3100 7738 1700 011 BIC/SWIFT: AGRIFRPP817

NCR IPS 90500792/2013 M

Code	Taux TVA	HT	TVA	TTC
1	5,50	47,07	2,59	49,66
3	20,00	25,61	5,12	30,73
0	20,00	1,15	0,23	1,38
Totaux		73,83	7,94	81,77

TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

DÉSIGNATION DU PARCOURS : Route ordinaire

MOYENS DE TRANSPORT : Voiture vendeur / Acheteur (5)

N° IMMATRICULATION DU VÉHICULE :

DÉLAI DE TRANSPORT : Heures

GROUPAGE :

Clients

(15) (casos de 1 à 16) certifiées correctes
Signature du marchand de gros

[Signature]
NADINE BOUTET

DÉTAIL DES PRODUITS

Volume eff. vins
Vol eff. prod. inter.
Vol. alcool pur
Volume soumis à S.S.
Montant vignette cotis. S.S.

PARTIE DÉTACHABLE

N° Compte client **105893**
N° de Facture **281531**
Date de facture **15/07/2024**
Montant facture **81,77EUR**

ESCOMPTÉ NÉANT
VOIR CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VERSO

(Les chiffres indiqués entre parenthèses) correspondent aux zones existantes sur le Document Simplifié d'Arrangement défini en vertu du règlement CEE n° 3648/92 de la commission du 13 décembre 1992



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 21 février 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Démission au sein du bureau

Gérard Turpeau annonce la démission de Patrice Chotard, pour des raisons personnelles, au sein du bureau de BA. Il reste membre du conseil d'administration et garde ses fonctions d'intendant. Il a été décidé de ne pas élire un nouveau vice-président.

Point sur les brioches

La majorité des sections a fêté la nouvelle année autour d'une brioche des rois offerte par BA. Cela s'est traduit par l'achat de 47 brioches pour un montant total de 430 €. Merci à Patrice qui a obtenu 10 % de réduction et au Fournil du banetier qui nous a régalié.

Investissement de petit matériel

A la demande de deux sections, l'association financera du petit matériel à hauteur de 200€ (scrapbooking) et 60€ (broderie).

Logo de Bessines animation

Le président explique que l'actuel logo date de 1977 et qu'il conviendrait de le faire évoluer et moderniser pour mieux correspondre à notre association 40 ans plus tard .

Il présente 3 projets qui s'inspirent de l'actuel logo tout en lui donnant plus de dynamisme, de lien par rapport à nos activités et enfin des couleurs plus vivifiantes.

La majorité des membres du CA trouve la proposition très bonne et l'accepte. Le logo pourra se décliner, avec la même charte graphique, en deux formats : horizontal ou arrondi en fonction de son utilisation.

Les deux logos sont diffusés aux responsables de section en format définitif pour besoin éventuel en pj. Ne pas faire de copier-coller des modèles ci-dessous qui ne sont ni vectorisés, ni en qualité optimale.



Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange

Lors du dernier CA, il avait été évoqué l'organisation d'une journée permettant aux membres de BA de se retrouver autour d'une activité commune (randonnée), suivie d'un temps de convivialité, puis d'un forum des sections de BA pour faire connaître notre association.

Cette journée sera donc ouverte à tout le monde (adhérents et non adhérents) avec le choix de participer à toute ou partie de cette manifestation, en espérant la participation de nombreux habitants de Bessines.

Elle aura lieu le **dimanche 30 juin prochain** avec au programme :

- randonnée pédestre sur le sentier de Petite Randonnée de Bessines "aux portes du Marais » (8km environ) le matin
- déjeuner (salades, grillades...)
- information et démonstrations par les différentes sections présentes l'après-midi

Afin de préparer l'organisation, la communication, le financement et l'intendance, une commission restreinte est créée avec : Alain Fy, André Blanché, Patrice Chotard, Jacques Jamin, Jeannie Roy, Gilbert Baranger, Gérard Turpeau, Marie-Christine Allègre et Jean-Charles David.

Cette commission se réunira le **mercredi 3 avril prochain au Gros Buisson à 17H.**



Afin de pouvoir travailler ce jour-là sur le programme du forum de l'après-midi, il est **demandé aux responsables des différentes sections** de confirmer leur présence le 30 juin et d'indiquer s'ils pourront faire des démonstrations (badminton, baseball, danse...) ou présenter leur travail (broderie, couture, loisirs créatifs...) et leur activité (atelier informatique, pétanque...). Ils seront ensuite associés à une réunion qui validera l'ensemble des propositions et la programmation des démos. Réponse rapide souhaitée.

La communication pour Bessines passera par l'info municipale et la distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres (voir avec Monique Guyon).

Chorale

Le président du comité des fêtes, qui regroupe les différentes associations de la commune, a proposé à la chorale de BA de participer à la prochaine Fête de la Musique qui aura lieu à **Bessines le samedi 22 juin**. Isabelle Gaboreau, cheffe de chœur a accepté de rajouter cette date aux prestations qu'elle a déjà prévues :

- Fête de la musique le vendredi 21 juin à Niort
- Accueil de la flamme olympique à Celles sur Belle le dimanche 2 juin
- Vouillé le 8 mars
- Fressines le 12 avril
- Inscriptions de la chorale aux rencontres de 500 choristes au Zénith de Nantes en janvier 2025 et à l'Aréna de Poitiers : en attente de confirmation.

Elle rappelle qu'il y a 44 personnes dans la chorale dont une grande majorité de femmes et elle fait appel à des candidatures masculines...

Questions diverses

Sections sophrologie et relaxation

Anne-Sophie LIBON, sophrologue a présenté les deux sections qu'elle anime.

- Les séances de sophrologie vont débiter en mars au coût de 15€ la séance, avec un tarif dégressif pour l'abonnement à plusieurs séances. Une séance découverte gratuite à chaque participant.
- La section relaxation démarrera en septembre.

Section vélo

Thierry BOBINEAU confirme la reprise de la section vélo. Associé à Eric BEAUNE, ils proposeront un calendrier, à partir du mois d'avril, pour des sorties en groupe sur route 60 à 90km ou chemin 40 à 50 km, en semaine et le week-end.

Sorties organisées

Jeannette BARANGER a pris des renseignements pour proposer deux sorties à la journée, en bus au départ de Bessines pour des groupes de 60 personnes environ :

- 1 journée au zooparc de Beauval en septembre ou octobre pour un montant de 73€ (bus et entrée compris. Prévoir repas en plus)
- 1 journée au parc oriental de Maulévrier en avril/mai pour un montant de 33€ (bus et entrée compris. Prévoir repas en plus)

Section danse

Monique Guyon propose une après-midi dansante, **le samedi 13 avril prochain au Gros Buisson**, pour les adhérents et non adhérents de BA.

- de 14h à 15h et de 15h à 16 h, possibilité de prendre des cours de danse avec un professeur, (Participation financière pour rémunérer le professeur en fonction du nombre de participants)
- à partir de 16h30 jusqu'à 22h, danse pour tous
- repas en début de soirée façon auberge espagnole (repas où l'on mange ce que chaque convive a apporté)

Elle se charge de l'organisation et de réaliser un flyer pour annoncer cette manifestation.

Le club de foot a confirmé que le club house du Gros Buisson sera disponible ce jour-là.

Section marche

Alain Fy indique qu'il reste 5 places pour le voyage qu'il organise au Portugal du mercredi 29 mai au mercredi 5 juin prochain. Coût de la semaine tout compris : 940€/personne auxquels il faut rajouter le prix d'un billet d'avion La Rochelle-Porto AR (120€ environ).

Les personnes intéressées doivent prendre contact avec Alain au 05 49 73 17 38.

Section tricot

Gilbert a repris contact avec Mme Papot qui proposait l'année dernière d'animer l'activité tricot mais qui avait reporté pour raisons de santé. On va repropser cette section pour la prochaine rentrée.

Prochain conseil d'administration : mercredi 17 avril 2024
à 17h00 au Gros Buisson (attention à l'horaire qui est avancé de 30 mn exceptionnellement)
précédé par une réunion du bureau à 16h00.



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 24 avril 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h30.

Informations diverses

Le président Gérard Turpeau :

- montre les jetons qui ont été achetés avec le logo de l'association imprimé dessus. Ils serviront de monnaie d'échange lors des manifestations ;
- insiste sur les règles de sécurité concernant la fermeture des portes et portail lors de l'utilisation des locaux municipaux et le respect à avoir concernant la consommation électrique dont le coût a subi une très forte augmentation ;
- rappelle que les mercredi 1^{er} mai et vendredi 28 juin le Gros Buisson sera respectivement utilisés par VO2 et les parents d'élèves et que les sections de B.A concernées devront s'organiser pour libérer les locaux ;
- donne lecture des 7 règles du contrat d'engagement républicain que l'association a signé. Ce document est joint à toutes demandes de subvention et doit être respecté par l'ensemble des adhérents de B.A.

Contrat d'assurance

- L'association est assurée auprès de la MAIF pour l'ensemble de ses 447 adhérents au montant de 1935 € l'année.
Le président a interrogé plusieurs autres assurances pour essayer de trouver un contrat moins cher avec toutefois de bonnes garanties. Le crédit mutuel, qui est la banque de l'association, ne souhaite pas nous assurer et la MACIF propose une assurance annuelle au montant de 1098 €.
- Nous pensons donc migrer vers la MACIF (le président va continuer à démarcher d'autres assurances) mais nous devons attendre la date anniversaire de notre contrat en fin de cette année. La différence de coût vient du fait que la MACIF assure les adhérents des sections loisirs et culture à un tarif différent des sections sportives car elles ne comportent pas les mêmes risques. De plus, certaines sections affiliées à des fédérations ou certains intervenants rémunérés ont déjà leur propre assurance ce qui éviterait de payer deux fois pour la même couverture.

Par conséquent, le conseil d'administration a pris la délibération de demander à chaque rentrée de septembre, à tous les intervenants rémunérés de fournir les diplômes se rapportant à l'enseignement qu'il donne, une attestation sur l'honneur indiquant qu'ils sont à jour de leurs cotisations sociales et attestation d'assurance s'ils sont concernés. Ces documents seront fournis au besoin à l'assureur et à leur demande expresse. Ils seront de plus une garantie pour les adhérents du sérieux des intervenants.

Point sur les sondages

- Le nombre important de personnes intéressées par la sortie au parc oriental de MAULEVRIER a permis de concrétiser ce projet. 57 personnes iront visiter le parc le vendredi 3 mai prochain.
- S'agissant du zoo de Beauval, là encore un nombre important de personnes a répondu être intéressées. La sortie aura donc lieu le vendredi 20 septembre 2024 au tarif de 70€ pour les

adhérents et 75€ pour les non-adhérents. Le repas n'est pas compris dans ces tarifs. Le départ serait à partir de Bessines à 6h15 avec un retour vers 21h.

- Un courrier va être adressé directement aux personnes qui avaient répondu au sondage pour savoir si elles souhaitent s'inscrire définitivement et un appel pour combler les places restantes sera fait à tous les adhérents.
- 14 personnes ont répondu qu'elles étaient intéressées par les sorties vélo. Les noms vont être communiqués à Eric Beauné qui va animer cette section. Les renseignements concernant les dates et parcours prévues seront communiqués sur le site internet et facebook pour que d'autres personnes intéressées puissent éventuellement rejoindre le groupe.

Journée du 30 juin 2024

Suite au compte rendu de la réunion de la commission chargée de faire des propositions concernant cette journée, le conseil d'administration a arrêté plusieurs décisions :

- randonnée pédestre ouverte à tous gratuitement : pas besoin de s'inscrire ;
- coût des repas à 12 € (eau et pain compris). Vin non inclus. Le coût de revient du repas a été estimé à 9 € auquel il faut rajouter d'autres frais (location camion frigorifique, nappes, serviettes...) ce qui explique le tarif retenu.
- prévoir un menu avec un produit végétarien à la place de la viande
- menu définitif : Sangria blanche, salade composée, melon, andouille ou jambon de vendée ou saucisse végé, mojettes, fromage, tartelettes aux fruits, café.
- vente de boissons (jus de fruits, bières.....)

Communication : le bulletin d'inscription joint sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Bessines (voir avec Monique Guyon qui a proposé une personne pour la distribution sur Bessines), mis en ligne sur le site et FB, diffusé dans les commerces et la presse.

Inscriptions : les bulletins d'inscription devront être accompagnés du chèque de règlement et déposés à la mairie ou auprès d'un responsable de B.A avant le 7 juin 2024 pour avoir suffisamment de temps pour organiser l'intendance.

Réglementation : s'agissant d'une randonnée non chronométrée, ni d'une compétition et rassemblant moins de 1000 participants, la réglementation en matière de sécurité est allégée. Il n'y a notamment pas besoin de signaleurs sur le parcours. Toutefois, si des bénévoles veulent se placer aux 3 intersections prévues avec la RD3, ils seront les bienvenus. Il est tout de même prévu de récupérer auprès de la mairie des panneaux de signalisation. Le président fournira les documents à la mairie. Jeannette Baranger contactera la MAIF pour déclarer cette manifestation fin mai.

Animation : nous rappelons que le but de cette journée est de réunir les membres de B.A dans un temps convivial et d'y associer des non-adhérents pour faire connaître notre association à commencer dans la commune de Bessines.

Aussi, dans le dernier compte rendu de C.A il avait été demandé aux responsables de section de confirmer leur présence pour le 30 juin et d'indiquer s'ils pourraient faire des démonstrations (badminton, baseball, danse...) ou présenter leur travail (broderie, couture, loisirs créatifs...) et leur activité (atelier informatique, pétanque...). Ils auraient été ensuite associés à la commission du 3 avril pour prévoir un planning pour le 30 juin. Seule la section Qi Gong s'est manifestée et la section travaux manuels a dit qu'elle pourrait présenter quelques modèles de travaux effectués.

- Anne-Sophie Libon (sophrologie) se propose de solliciter à nouveau les sections de B.A pour essayer de monter un programme d'animation.
- La section vélo pourrait profiter de cette journée pour faire une sortie pour ceux qui ne souhaitent pas marcher ?

A FAIRE

- Gérard va voir avec les parents d'élèves s'il est possible d'utiliser le matériel déjà mis en place le 28 juin au Gros Buisson. En fonction de ce qu'il manque, Gérard, Philippe, Jean-Charles et Alain iront récupérer à 14h, samedi 29 juin, des tables et bancs.
- Gérard : réservation du camion auprès de la mairie ainsi que du matériel auprès du comité des fêtes
- Alain voit pour récupérer auprès du comité : gamelles, gastronomes, plancha, 3 rallonges électriques, percolateur
- Autres planchas fournies par Patrice, Gérard et Marie-Christine en fonction des besoins
- Sono : Gilbert
- Patrice intendance + camion frigo. En fonction du nombre de repas à préparer, des bénévoles (Yves, Louissette, Marie-Christine, Jacques) aideront à la cuisine.

**Pour faire le point et avancer sur la journée du 30 juin,
une réunion est prévue le mercredi 5 juin à 17h au Gros Buisson
(ce n'est pas un conseil d'administration)**

**Toutes les personnes impliquées dans cette manifestation
sont invitées à y participer.**

Dates à retenir

- Vendredi 6 septembre 2024 : assemblée générale de B.A à la salle de la Grange
- Dimanche 8 septembre 2024 : vide grenier sur le parking de la Mude
- Dimanche 6 octobre 2024 après-midi : loto à la salle de la Grange



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : mercredi 25 septembre 2024

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 30.

Bilan de l'assemblée générale de l'association

L'AG du vendredi 6 septembre 2024 à 18h00 à la salle de la Grange s'est bien déroulée et le compte rendu a été diffusé à tous les membres du conseil d'administration et mis en ligne sur le site internet de B.A pour les adhérents qui souhaiteraient en prendre connaissance.

Buffet dinatoire : 115 personnes étaient inscrites au buffet et de l'avis général des membres du C.A il faut revoir l'organisation pour l'année prochaine :

- bien que les denrées alimentaires (apéritif et buffet) aient été prévues pour plus de participants, certaines personnes, notamment les membres du C.A qui étaient occupés par l'organisation, n'ont pas eu leur part.
- il manquait également du vin, payant l'année dernière, gratuit cette année....

Il est acté qu'en 2025 :

- les parts des personnes qui travaillent seront mises de côté, à part du buffet.
- les quantités du buffet seront augmentées.
- un menu sera affiché pour que chacun sache en quoi consiste sa part et éviter que les gourmands prennent celles des autres !
- prévenir au micro qu'après l'AG et l'apéritif, les tables seront installées pour le buffet.
- prévoir une autre sono

Bilan financier 2024 : 575€ de recettes pour 1085€ de dépenses. Il avait été voté que les adhérents présents participaient à hauteur de 5€ et que l'association prenait en charge le reste.

AG 2025 : Gérard a réservé la salle de la Grange pour le vendredi 26 septembre

Bilan du vide grenier du dimanche 8 septembre :

- 138,5 emplacements utilisés contre 96 l'année dernière. Ce chiffre s'explique par l'annulation du vide grenier d'Aiffres dont les exposants se sont rabattus sur celui de Bessines, à notre grande satisfaction.... !
- 2120€ de recettes (emplacements et buvette) et un bilan positif de 874,84€. Les dépenses incluent les achats alimentaires (pain, charcuterie, saucisses, frites, location friteuse, viennoiseries, boissons), la location des toilettes (352€), la location d'un frigo, l'électricité, la publicité (affiches et parutions journaux), l'assurance....

La vente de saucisses – frites ayant eu un grand succès, les membres du C.A pensent que cela pourrait être reconduit pour d'autres manifestations. Il a donc été décidé d'acheter une friteuse double-bac au gaz, avec évacuation et filtre.

Comme chaque année, pour remercier la crêperie qui permet d'obtenir l'eau et l'électricité pour notre buvette, un repas est prévu avec les bénévoles qui ont travaillé le jour du vide grenier.

Cela concerne 13 personnes (Louisette et Yves, Marcelle, Alain, Thérèse, Gilbert et Jeannette, Jean-Charles, Marie-Christine et Philippe, Sylvie, Gérard et Patrice) qui ont participé dès 6h du matin au montage des stands, placement des exposants, récolte du prix des emplacements, tenue de la buvette et confection de sandwiches.

L'association prendra à sa charge une crêpe par bénévole qui devra payer le reste de sa commande et celle de son conjoint s'il vient accompagné.

La date retenue est le jeudi 10 octobre à 20h. Un message sera adressé directement aux personnes concernées.

Le prochain vide grenier aura lieu le dimanche 14 septembre 2025

Organisation du loto

Le bureau a rencontré l'animateur Jamy concernant l'organisation du loto.

Il est possible d'accepter jusqu'à 230 personnes. On ne prend pas de réservation. L'ouverture des portes se fera à 12h30 et le loto commencera à 14h.

- Patrice Chotard s'occupe de commander des boissons qui seront vendues dans l'après-midi (canettes de 25cl de jus de fruits, bière, coca, orangina et ice tea ainsi que de l'eau en 50cl). Prévoir le percolateur pour le café. Des sandwiches seront vendus à la demande et des pâtisseries seront également proposées (flans et tartes achetés par Patrice). Prévoir un affichage des prix.
- Patrice souffrant n'était pas présent au C.A, Gérard refera un point avec lui la semaine prochaine pour voir également le stock de serviettes et de verres.
- Alain Fy s'occupe de réserver le camion de la commune pour transporter le matériel qui sera réservée à la mairie (scène 3x4, tables, bancs, perco).
- Gérard va faire une demande d'ouverture de buvette pour le 6 oct et le 30 nov (Karaoké).
- Jeannette s'est occupée de l'assurance MAIF
- L'association a acheté un TPE pour un montant de 20€ ce qui évite d'en louer un à chaque manifestation (10€) auprès de la banque.
- Jean-Charles va prévoir en trésorerie des fonds de caisse (partie spéciale cagnotte, tombola, buvette, cartons).
- Thérèse prépare les cartons pour la tombola dont les numéros seront vendues 2€.

Répartition des tâches :

- **Animateur** : Jamy
- **Installation de la salle** : dimanche matin à 9h. Jamy viendra également dans la matinée : Gilbert Baranger, Jacques Jamin, Gérard Turpeau, Alain Fy , Patrice Chotard, Marie-Christine et Philippe Allègre, Laurent Fauveau, Sylvie et Jean-Luc Sauzeau.
- **Accueil à 12h30 avec vente des cartons jusqu'à 14h**. Les personnes prévues doivent arriver à 12h :
 - Louisette et Yves pour la préparation des sandwiches.
 - Deux tables avec : Jeannette Baranger et Gérard Turpeau, Solange Fy et Marie-Christine Allègre. Ces personnes devront être à nouveau disponibles pour vendre des cartons à l'issue de « l'entracte ».
 - Marcelle Gaubert et Sylvie Sauzeau pour la tombola
 - Alain Fy, Martine et Patrice Chotard pour la buvette
- **Rangement** à l'issue du loto : les bénévoles encore présents.

Des lots ont été récupérés (ou vont l'être) auprès des commerçants de la commune :

- Restaurant le Villagio,
- les coiffeurs de Bessines,

- l'ambassade du vin,
- Jardiland
- la Tuilerie
- la Cabane
- la CARCED
- Atlantic lavage
- le Puy du Fou ?
- Leclerc ?
- les Océades,
- l'ambassade du chocolat,
- le karting
- Gamm vert
- Chez Tonton,
- la minute blonde
- Atelier floral de B.A
- Atelier de sophrologie de B.A
- Culture vélo
- la cave de ma maison

Bulletin d'adhésion à Bessines animation

A ce jour, environ 180 bulletins d'adhésion ont été remplis en ligne.

Merci aux responsables de section, de rappeler à leurs membres de s'inscrire et de régler leur cotisation avant le 15 novembre 2024. Le formulaire d'adhésion est en ligne sur le site internet de l'association.

Marie-Christine joint à ce document un lien permettant à chaque responsable d'activité de consulter le tableau en ligne qui est généré par les formulaires :

Chacun peut ainsi voir la liste des personnes qui se sont inscrites et si elles ont versé leur cotisation. Le tableau évoluant chaque fois qu'une nouvelle inscription est prise en compte, il faut le consulter régulièrement.

Une fiche explicative permettant de faire le tri par activité est jointe pour ceux que cela intéresse.

Un point sera fait mi-novembre : chaque section recevra la liste des personnes inscrites dans leur activité pour pouvoir relancer les retardataires ...

Certains adhérents estiment que nous pourrions réutiliser le formulaire de l'année dernière pour leur éviter de le remplir tous les ans.

Ce n'est pas possible, car d'une année à l'autre les activités changent (certaines sont supprimées, d'autres rajoutées, en fonction du nombre de participants ou du départ d'un animateur) ce qui entraîne une modification du formulaire qui n'est plus identique à l'année précédente. De plus, les adhérents peuvent vouloir changer d'activité et doivent le faire savoir à l'aide du formulaire annuel.

Le tableau généré automatiquement par les formulaires permet de faire des extractions d'information plus facilement et rapidement. Par exemple, pour l'assurance qui nous demande le nombre de participants de chaque activité, la mairie qui souhaitent connaître le nombre de Bessinois(es) membres de l'association, la gestion du paiement des cotisations.....

Il est rappelé que pour une personne, remplir le formulaire ne prend que 2 minutes par an !

Karaoke

La soirée karaoké aura lieu le samedi 30 novembre 2024. L'animateur Allstars a été réservé de 20h30 à minuit pour un montant de 350€ auxquels il faut rajouter les frais de SACEM (Jeannette fait le nécessaire), la location de la salle de la Grange et les frais de publicité (9 affiches).

- Une participation de 5€ d'entrée sera demandée, gratuite pour les – de 14 ans.
- Des pâtisseries et des boissons seront vendues
-

Questions diverses :

- une balade « découverte des champignons » est proposée avec un guide de la société mycologique des Deux-Sèvres qui partagera son savoir sur les différentes espèces de champignons et donnera des conseils sur leur dégustation.
Cette sortie aura lieu dans la forêt de l'Hermitain le samedi 26 octobre prochain pour un groupe de 30 à 50 personnes. Le départ aura lieu de Bessines en covoiturage. S'inscrire rapidement auprès d'André Blanché (0676072051) ou de Patrice Chotard (0783775255) qui donneront de plus amples informations.
- Un grand écran a été acheté (84€) et va être installé par la mairie dans la salle multi activités du Gros Buisson. Il pourra servir pour les activités ou les réunions si besoin.
- Gérard rappelle qu'il y a des poubelles de tri derrière le bâtiment et qu'il est regrettable que du matériel de sport inutilisable notamment reste dans le gymnase plutôt que dans les conteneurs prévus à cet effet.
- Une sortie au Château de Brézé est en cours de préparation et sera proposé aux adhérents dès que toutes les infos seront connues (tarif, transport, horaires...).
- Les responsables d'activité qui utilisent les salles pour des cours collectifs nécessitant des tapis de sol (gym) et de l'espace (chorale, danse...) regrettent :
 - l'installation d'un baby foot en plein milieu de la salle d'activité,
 - que des personnes d'autres associations circulent dans les locaux et dérangent les activités
 - et qu'après des repas pris dans ces salles aucun nettoyage n'est fait.Gérard va voir avec la mairie et les autres associations comment partager au mieux l'espace en respectant toutes les activités présentes.

Prochain conseil d'administration :
mercredi 6 novembre 2024 à 17h au Gros Buisson
précédé par une réunion du bureau à 16h00